

**SOLEILLET**  
CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE  
RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

**PÔLE URGENCE SOCIALE ET HÉBERGEMENT**

Un hébergement et un accompagnement  
vers un accès à l'autonomie sociale et personnelle.



Le CHRS Soleillet accueille des femmes majeures, seules ou avec enfant(s), sortant de détention sous les régimes d'une mise en liberté, d'une libération conditionnelle, d'un placement extérieur, d'un Placement sous Surveillance Electronique (PSE) probatoire à une libération conditionnelle ou d'une libération définitive. Le service accueille également des femmes détenues dans le cadre d'une permission de sortie afin de mener l'évaluation de leur situation et des femmes placées sous main de justice mais qui n'ont pas été condamnées à une peine de prison ferme.

La mission du service est d'assurer un hébergement et une aide en vue de faire accéder la personne accueillie à une certaine autonomie personnelle et sociale. Le CHRS propose, dans ce but, un hébergement et un accompagnement socio-éducatif individualisé qui s'exerce essentiellement par le biais d'entretiens individuels réguliers avec les travailleurs sociaux.

Les objectifs de la prise en charge :

- participer à la préparation de la sortie de détention.
- élaborer avec la résidente un projet d'insertion socio-professionnelle et favoriser sa réalisation.
- accompagner les mères qui le souhaitent dans un projet de maintien des liens familiaux, de mise en place éventuelle d'un rapprochement familial, voire d'un regroupement des enfants auprès de leur mère dans le centre.
- permettre l'accès à l'ensemble des droits susceptibles de favoriser une insertion (droits administratifs, logement définitif ou intermédiaire, droits sociaux, soins).

## MODALITÉS D'ADMISSION

Sur orientation des Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), les femmes détenues envoient un courrier au CHRS sollicitant une rencontre en détention (MAF et centres de détention). Ces entretiens ont pour objet de présenter la structure et d'évaluer leur situation. L'évaluation peut éventuellement se poursuivre dans le cadre d'une permission de sortie. L'admission est décidée par l'équipe socio-éducative.



## QUELQUES CHIFFRES :

- **40 places** pour femmes seules ou avec enfant(s) depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016.
- Population totale accueillie en 2016 : **58** (40 adultes et 18 enfants).
  - Taux d'occupation cumulée 2016 : **100,27**.
- Durée moyenne de séjour : **618 jours** par adulte soit environ 20 mois.
- L'équipe se compose de **14 salariés** : 1 cadre socio-éducatif, 6 éducateurs, 1 assistant social, 4 veilleurs, 1 secrétaire, 1 femme de ménage.

## PARTENAIRES ET FINANCEURS

### NOS FINANCEURS :

DRHIL : au titre de l'Aide sociale à l'hébergement (ASH), dans le cadre d'un CPOM de 4 ans qui prend fin en 2017.

Convention de Placement à l'Extérieur avec la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Paris et le SPIP de Paris.

(Le placement extérieur est un aménagement de peine sous écrou).

### NOS PARTENAIRES :

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) en milieu fermé des Maisons d'arrêt pour femmes (MAF) de Fresnes, Fleury-Merogis et Versailles et des Centres de détention (CD) de Réaux, Rennes et Joux-la-ville. SPIP 75 (milieu ouvert), Aide Sociale à l'Enfance (ASE), centres de santé (consultation extra-carcérale de Saint-Anne, Horizon, CMP du 20<sup>ème</sup>...), centres de formation (Mission locale, CIFA, FAIRE), Cultures du Cœur.



DIRECTION RÉGIONALE  
ET INTERDÉPARTEMENTALE  
DE L'HÉBERGEMENT  
ET DU LOGEMENT





## SOLEILLET

9/11 rue du Soleillet  
75020 Paris  
Téléphone : 01 40 33 86 60  
Fax : 01 40 33 86 62  
soleillet@aurore.asso.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE :

24h/24 tous les jours de la semaine.

## ACCÈS :

-  Ligne 3 - Station Gambetta
-  Ligne 2 - Station Père Lachaise

  
**Aurore**  
ASSOCIATION

L'ASSOCIATION

Créée en 1871, l'association Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie chaque année plus de 30 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion, via l'hébergement, les soins et l'insertion professionnelle.

Reconnue d'utilité publique depuis 1875, Aurore s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prise en charge, qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion.

Aurore Association : 34, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris  
Téléphone : 01 73 00 02 30

LE PÔLE

Le pôle Urgence Sociale et Hébergement va vers, accueille, héberge, loge, soigne et expérimente. L'accueil et l'accompagnement de toute personne en détresse ou ayant besoin d'aide y sont inconditionnels.

Le pôle Urgence Sociale et Hébergement : 72, avenue Denfert-Rochereau  
75014 Paris - Téléphone : 01 55 78 84 50